

# ÇA BAIGNE À DIJON PLAGE AU LAC KIR

COVID 19

L'OUVERTURE DE DIJON PLAGE S'ACCOMPAGNE DE MESURES PRÉVENTIVES.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, MERCI DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE PRÉCONISÉ PAR LES AUTORITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE.

Décret n°2020-663 du 31/5/20



Se laver les mains régulièrement.



Tousser ou éternuer dans son coude.



Utiliser des mouchoirs à usage unique.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

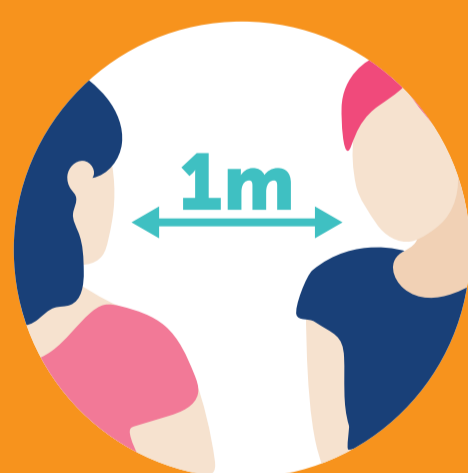


**BAIGNADE AUTORISÉE, DU 13 JUIN AU 30 AOÛT 2020, LORSQUE LE DRAPEAU EST VERT.**

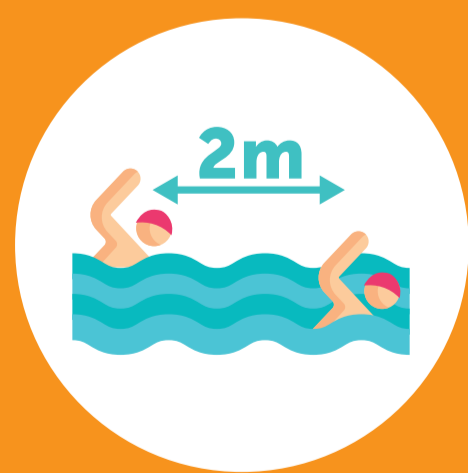
Tous les jours de 11h à 20h (sauf le lundi de 12h à 20h). Sous réserve de bonnes conditions de qualité des eaux.



**LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE** est affichée dans les vitrines de la plage et fait l'objet d'un contrôle renforcé.



**RESPECTER UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 MÈTRE** avec les autres hors de l'eau.



**GARDER UNE DISTANCE D'AU MOINS 2 MÈTRES** avec les autres dans l'eau.



**PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ** où la distanciation sanitaire ne peut être maintenue.



**RASSEMBLEMENT DE PLUS DE 10 PERSONNES INTERDIT.**



**POUR VOTRE SÉCURITÉ**, cette année le matériel de plage (cabines, transats, parasols) ne sera pas mis à disposition.



dijon.fr

